



académie d'aix-marseille



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction de l'Analyse, des
Études et de la Communication

Serge *ICHCHOU*

Inspection Pédagogique

Régionale

Agnès *LEVICKY*

NC& I-12/156

Septembre 2012

Note de Conjoncture & d'Information

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE - RECTORAT

Les compétences linguistiques au collège en 3ème

Résultats de l'évaluation de juin 2012

EVALUATION EN LANGUES VIVANTES DES ELEVES EN FIN DE 3EME GENERALE

ALLEMAND, ANGLAIS ET ITALIEN LV1

ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, CHINOIS, ESPAGNOL, ITALIEN ET PROVENÇAL LV2

L'esprit des évaluations :

L'académie d'Aix-Marseille a procédé en mai et juin à l'évaluation en fin de 3^{ème} des acquis des élèves dans les 2 langues dont ils suivent l'enseignement au titre de la LV1, de la bilangue ou de la LV2 (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, provençal). La commission a fait le choix d'évaluer les acquis des élèves dans 2 des 5 activités langagières de communication : compréhension orale (activité de réception) et expression écrite (activité de production).

Tous les programmes de langues, de l'école au lycée, sont désormais adossés au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues et imposent un enseignement de toutes les activités langagières. Lors de la session 2013 du baccalauréat sera d'ailleurs introduite pour la première fois une évaluation de la compréhension orale et de l'expression orale pour toutes les séries. Les évaluations académiques en langues constituent un jalon dans le parcours d'apprentissage en langues de nos élèves et permettent de situer leur niveau en LV1 donc au niveau B1 du CECRL et en LV2, donc au niveau A2 du CECRL. Les élèves suivant l'enseignement de 2 langues vivantes depuis la classe de 6ème (classe bilangue) sont évalués au niveau B1 pour les 2 langues.

Depuis 2007, l'évaluation est généralisée à tous les élèves de 3^{ème} des collèges publics qui suivent l'une des LV1 ou LV2 retenues pour l'évaluation; en 2010, les collèges privés sous contrat ont participé pour la première fois à cette évaluation. Au total, en 2012, les résultats de 78% des élèves de l'enseignement public et privé ont été collectés soit 26683 élèves en LV1 (1749 en allemand, 24684 en anglais et 250 en italien) et 23243 en LV2 (16797 en espagnol, 5467 en italien, 682 en allemand, 111 en provençal, 103 en anglais, 45 en arabe et 38 en chinois).

Niveaux du CECRL

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues définit une échelle de compétence langagière de 3 niveaux généraux.

Niveau A : utilisateur élémentaire (= scolarité obligatoire), lui-même subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2)

Niveau B : utilisateur indépendant (=lycée), subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2).

Niveau C : utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise)

Les niveaux A et B balisent l'apprentissage des langues vivantes étrangères de l'école à la fin du lycée.

Niveau A		Niveau B	
Niveau A1	Niveau A2	Niveau B1	Niveau B2
Introductif ou de découverte	Intermédiaire ou de survie	Seuil	Avancé ou indépendant
fin de CM2	fin de 5 ^{ème} (LV1) fin de 2 ^{nde} (LV2) baccalauréat (LV3)	fin de 2 ^{nde} (LV1) baccalauréat (LV2)	baccalauréat (LV1)

Le niveau de compétence visé en 3^{ème} LV1 ou bilangue est le niveau B1 du CECRL. Les programmes officiels prévoient en effet que « le palier 2 du collège permet aux élèves de progresser vers le niveau B1 » qui sera atteint en fin de classe de 2^{nde}. La commission académique a donc décidé de définir un niveau « B1 - » pour rendre compte de la performance des élèves qui ont acquis en LV1 des compétences suffisamment solides pour atteindre le niveau B1 en 2^{nde} et un niveau « A2 - » pour rendre compte de la performance des élèves qui ont acquis en LV2 des compétences suffisamment solides pour atteindre le niveau A2 en 2^{nde}.

COMPREHENSION ORALE

Les résultats de 2012 confirment que le niveau A2 est très accessible en LV2 où les résultats sont satisfaisants. En revanche, le niveau B1, vers lequel les élèves doivent progresser en 3^{ème} et qui constitue l'objectif à atteindre en fin de seconde, est d'un accès plus difficile.

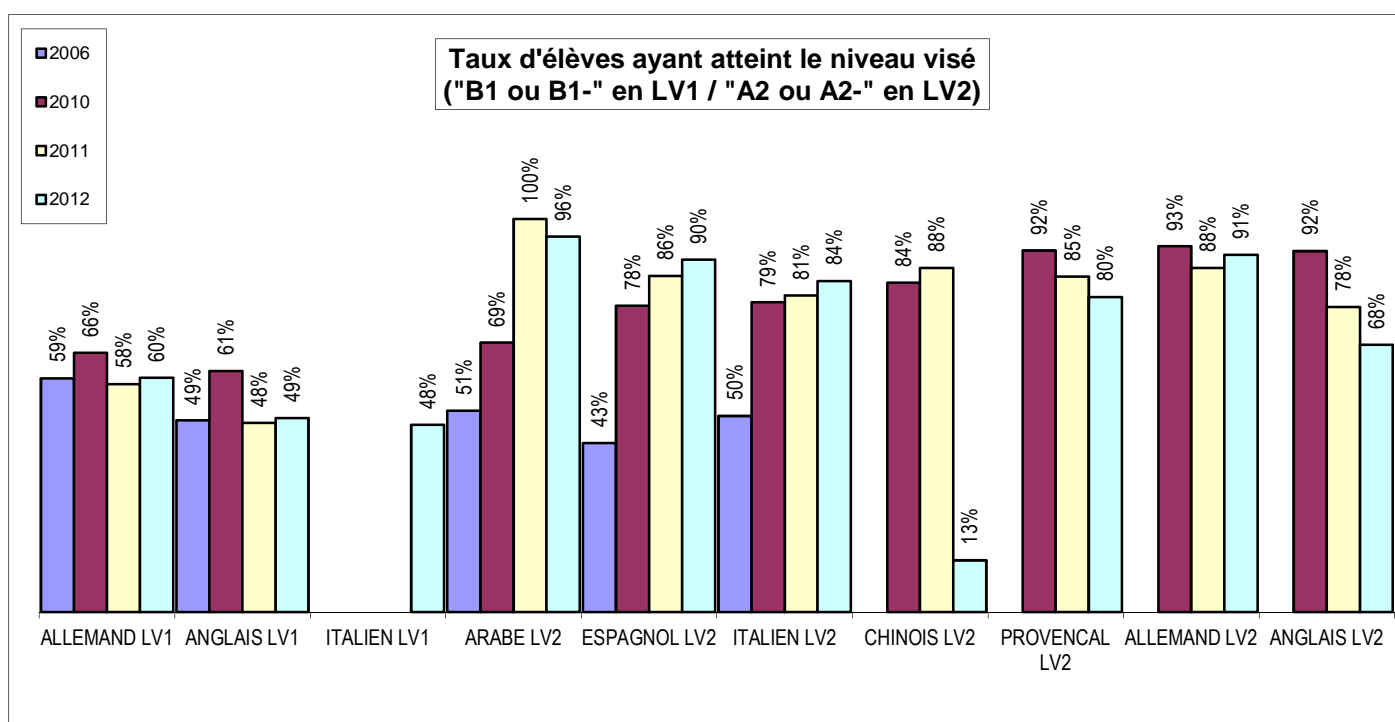
En LV1, en allemand et en anglais, les résultats en compréhension de l'oral sont stables depuis deux ans et le fait qu'ils soient revenus au niveau de 2006 tient essentiellement au fait, qu'entre temps, le degré d'exigence de l'évaluation a été renforcé.

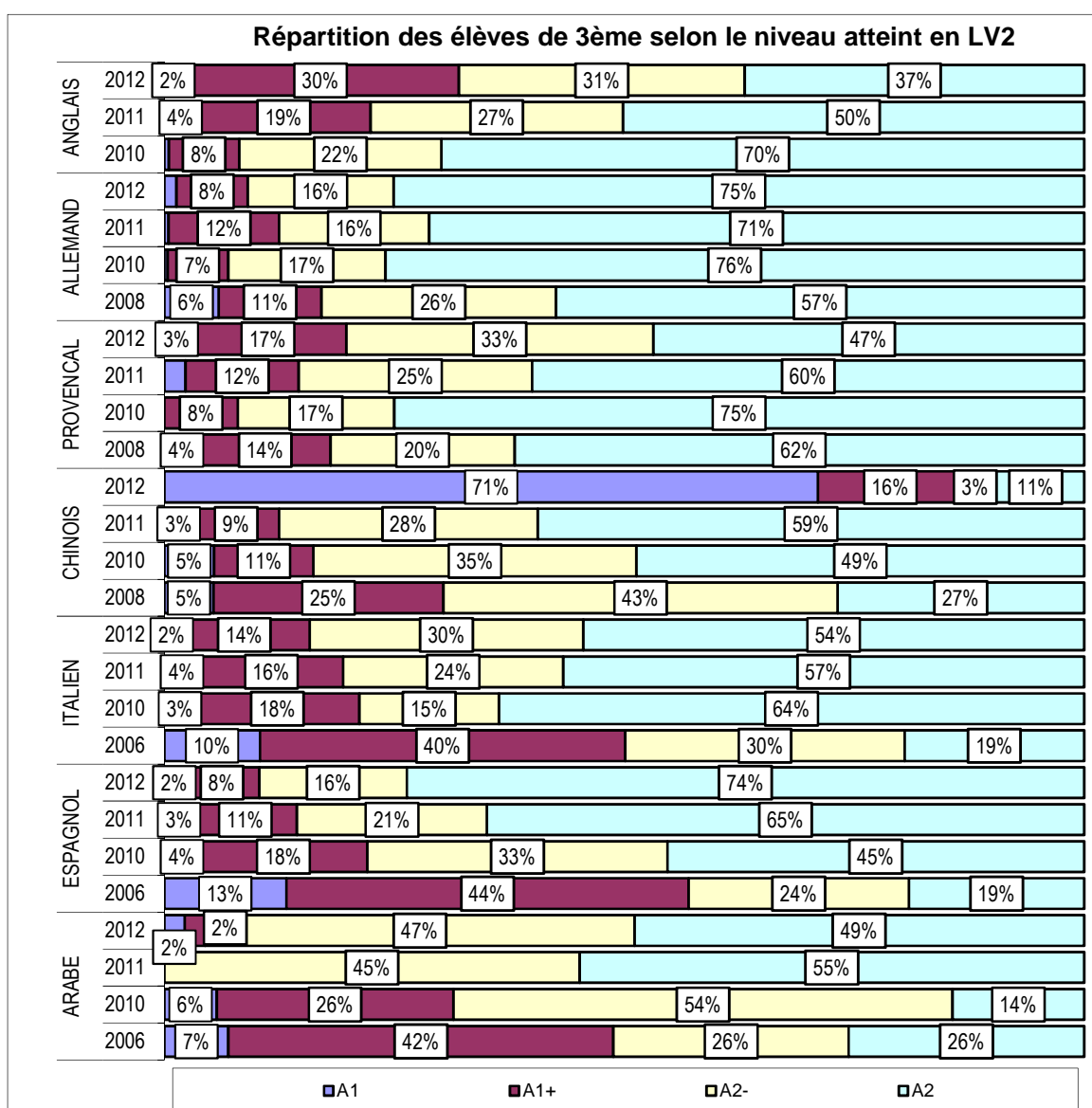
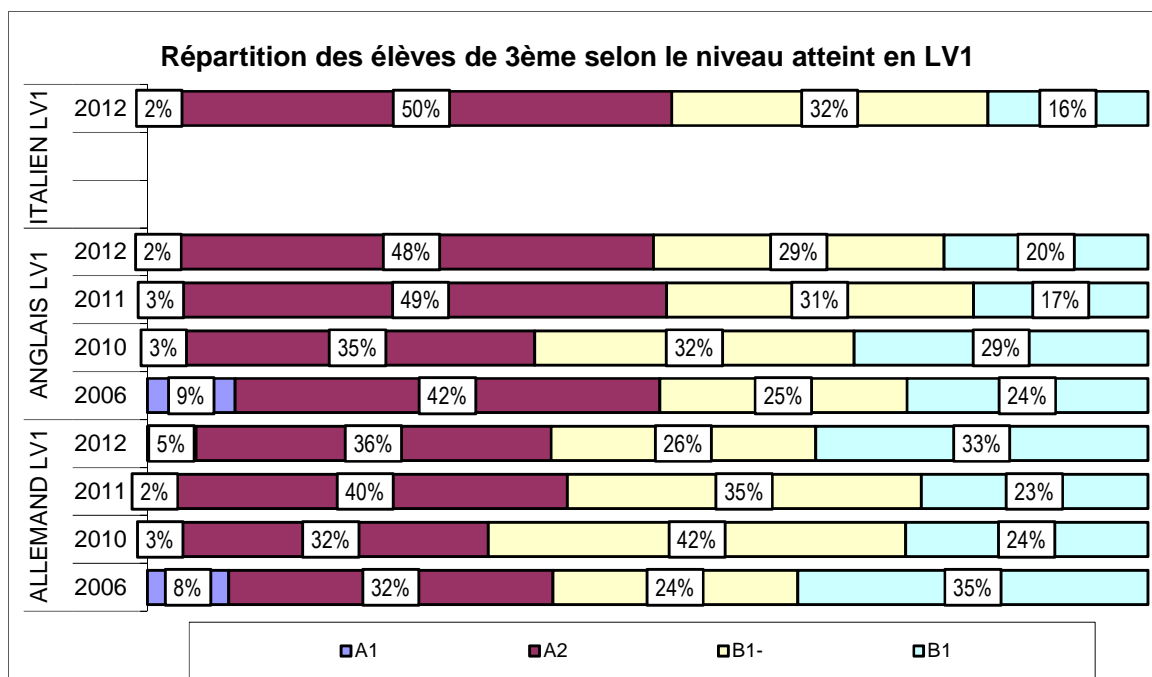
60% des germanistes et 51% des anglicistes ont un niveau en compréhension orale proche du niveau B1. En réalité, en fin de 3^{ème}, 20% des anglicistes et 33% des germanistes ont réellement atteint le niveau B1, par ailleurs exigible uniquement en fin de 2^{nde}. Il convient de souligner que la proportion des élèves ayant totalement satisfait aux critères d'évaluation du niveau B1 est en progression entre 2011 et 2012. En ce qui concerne l'italien LV1, évalué pour la première fois cette année, les résultats sont comparables à ceux de l'anglais avec néanmoins une plus faible proportion de B1 complet (18%).

En outre, la proportion d'élèves n'ayant pas suffisamment tiré profit, en compréhension orale, de l'enseignement reçu au collège (taux d'élèves n'ayant que le niveau A1, exigible en fin de 6^{ème}) continue à diminuer en anglais où il n'est que de 2% contre 3% en 2011 et 9% en 2006.

En LV2, le taux d'élèves satisfaisant aux exigences requises (A2 ou 'A2-') en 2012 continue de progresser en italien, espagnol et allemand pour se situer à nettement plus de 80%. En allemand et espagnol, près de 75% des élèves ont acquis le niveau A2 complet et peu (de l'ordre de 15%) d'entre eux sont au niveau 'A2-'; en italien, seulement un peu plus de la moitié a réellement atteint le niveau A2 mais 30% sont en voie de l'acquérir (A2-). Enfin, le taux d'élèves au niveau A1 continue de baisser : 2% en 2012 quand on en comptait au moins 10% en 2006 et 4% en 2011.

En anglais et provençal les résultats sont en baisse, assez marquée pour l'anglais dont le taux descend à 68%. En arabe et chinois, les performances sont très contrastées mais dans les deux cas, les effectifs sont trop faibles pour rendre significatifs ces résultats.



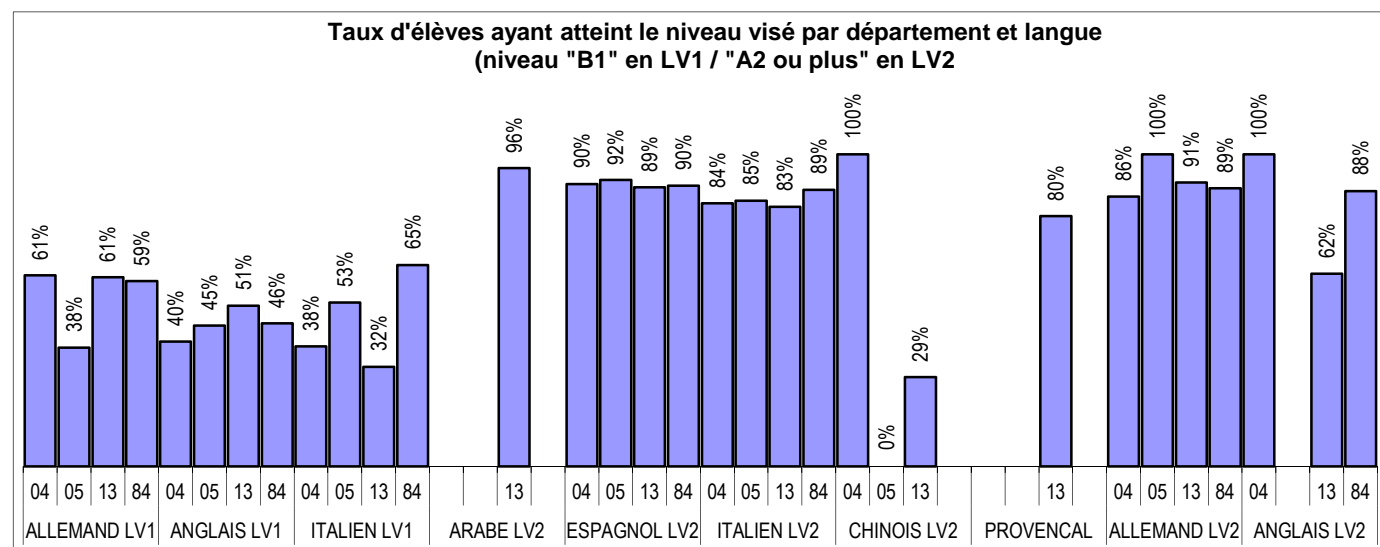
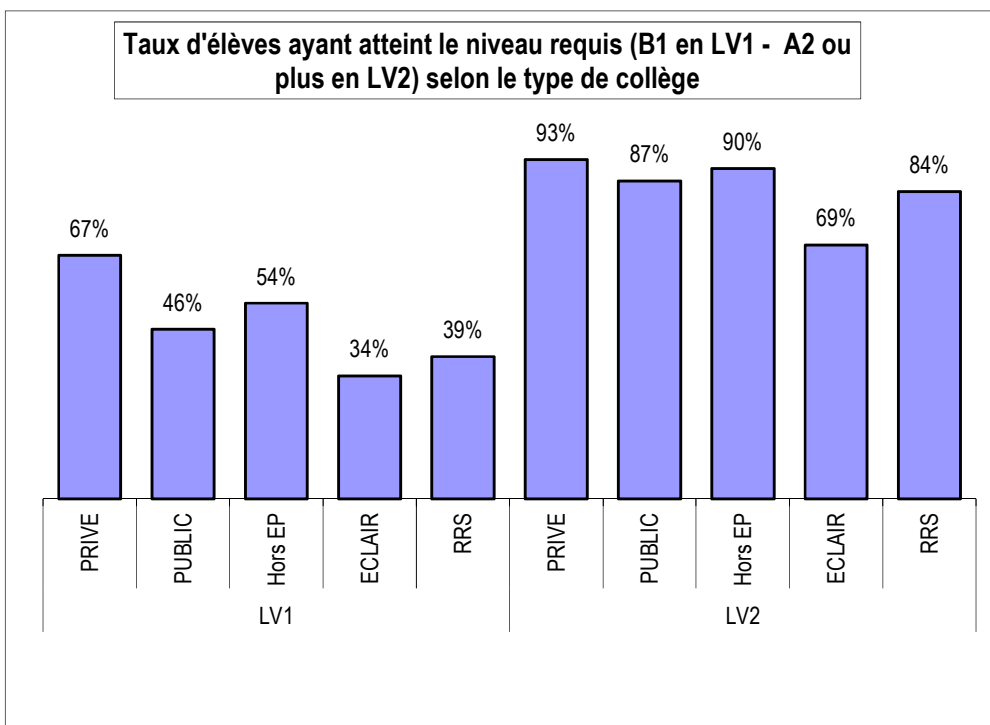


L'analyse sous l'angle de l'éducation prioritaire reflète les disparités déjà enregistrées sur les évaluations 6^{ème} ou les épreuves du DNB en français. Pour la LV1, en allemand ou en anglais, eu égard aux exigences du B1, près de 40% des élèves en RRS et 34% des élèves en établissements Eclair obtiennent le B1 en compréhension de l'oral, contre 54% hors enseignement prioritaire. Quant à la LV2, le niveau de réussite est de 90% pour les élèves hors enseignement prioritaire, de 84% en RRS et 69% en Eclair, ce qui est d'autant plus encourageant que les résultats progressent sensiblement en Education Prioritaire.

Les écarts constatés sont beaucoup plus importants en LV1 qu'en LV2, donc au niveau B1 par opposition au niveau A2.

La comparaison entre enseignement public et privé montre un écart sensible en LV1 (67% contre 46% à l'avantage du privé); en LV2, l'écart en faveur du privé est moins important (93% contre 87%). Tout comme pour l'analyse sous l'angle de l'Education Prioritaire, ces écarts de résultats sont pour l'essentiel dus aux différences socio démographiques entre populations scolaires, particulièrement marquées en collège.

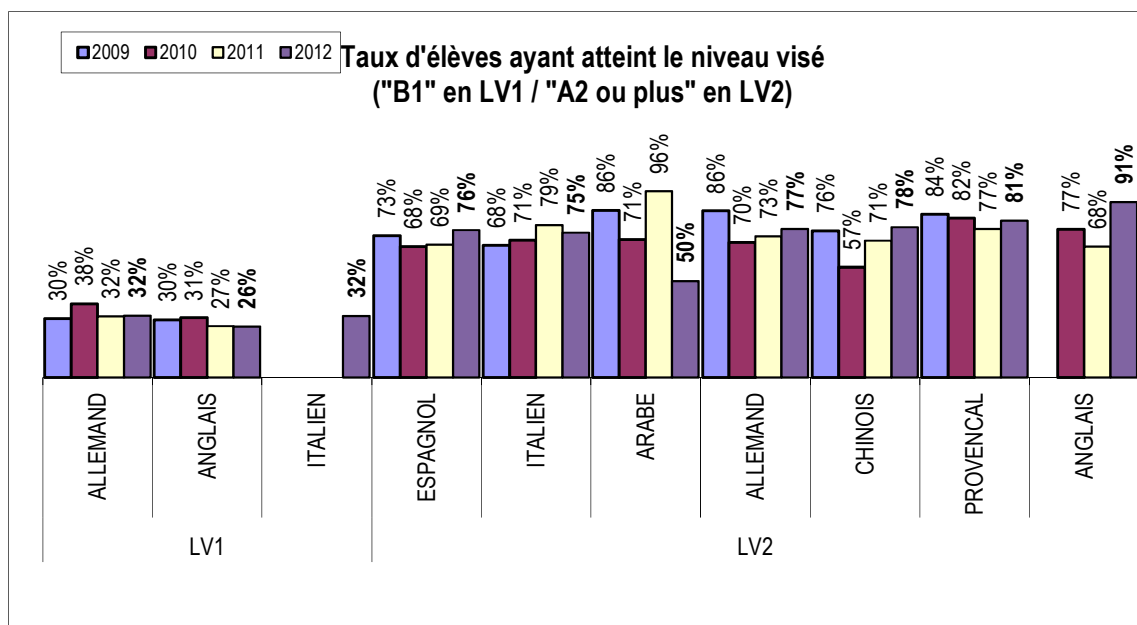
Enfin, la comparaison interdépartementale fait apparaître une homogénéité globale des résultats pour les langues les plus répandues en LV2 (espagnol et italien); dans les autres LV2, les résultats reposent sur trop peu d'élèves pour être réellement significatifs au niveau départemental. En LV1, les résultats sont plus contrastés avec un taux d'acquisition du B1 ou 'B1-' allant de 42% dans les Alpes de Hautes Provence à 54% dans les Bouches du Rhône, toutes langues confondues.



EXPRESSION ECRITE

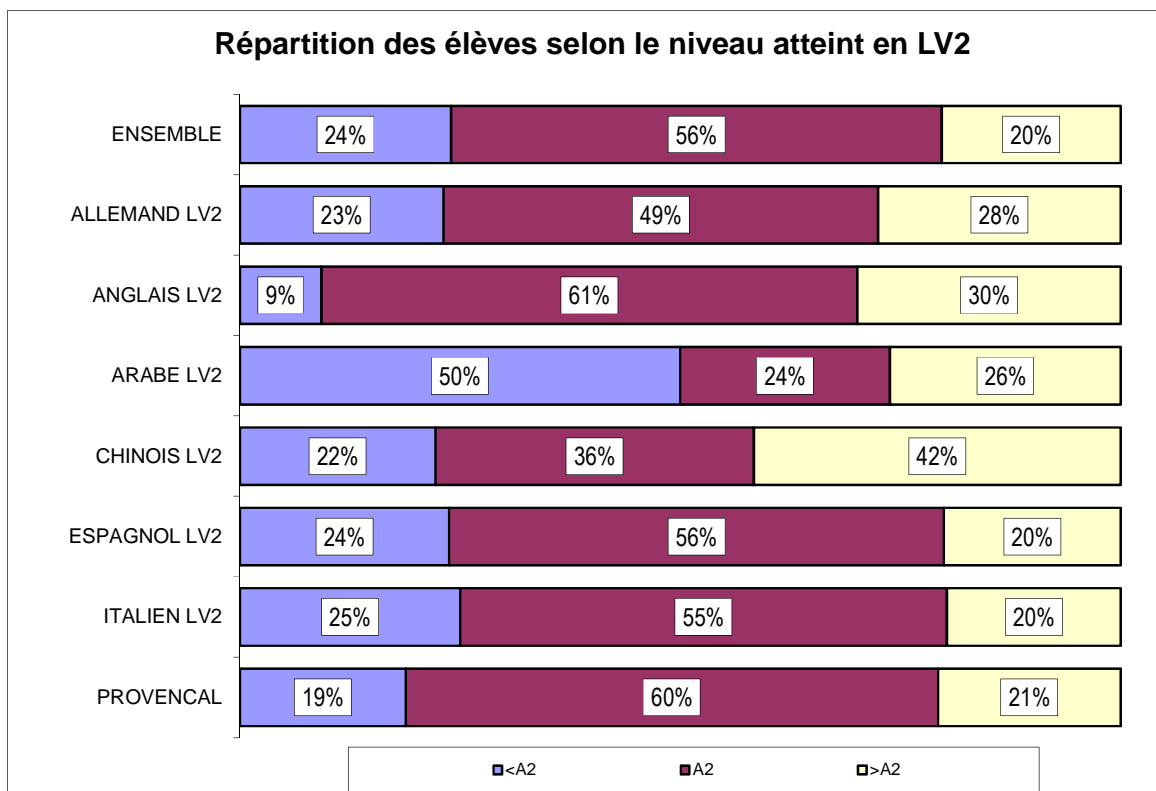
Les compétences des élèves ont été évaluées à partir de ce qu'ils sont capables de réaliser avec la langue et non pas en négatif, à partir d'un idéal de maîtrise totale de la langue ou, encore moins, à l'aide de critères exclusivement formels, indépendants de la tâche à réaliser.

En LV1, les résultats ont légèrement baissé en anglais (26% d'acquisition du niveau B1 contre 31% en 2010 et 27% en 2011) mais restent stables en allemand. En italien, évalué pour la 1ère fois en LV1, le taux de réussite est de 32%. L'écart de réussite au niveau B1 entre la compréhension orale et l'expression écrite (de l'ordre de plus de 20 points) doit inciter les professeurs de langues à adopter des stratégies plus ciblées afin d'améliorer la compétence en expression écrite de leurs élèves.



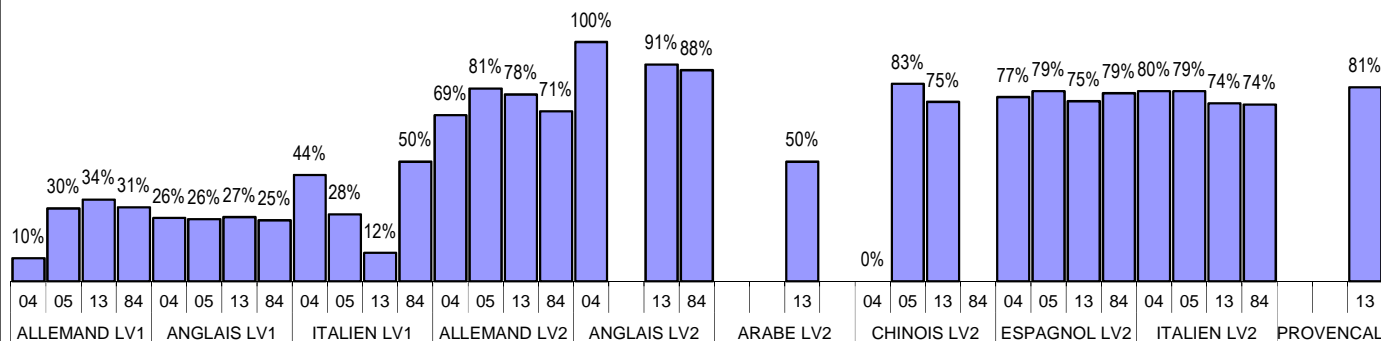
En revanche, en LV2, le niveau A2 est beaucoup plus facile à atteindre pour des élèves qui ont déjà une expérience d'apprentissage en langues. Dans l'ensemble, les résultats en LV2 ont tendance à se stabiliser autour de 75% en espagnol et en italien avec un profil identique entre les 2 langues.

En ce qui concerne les autres LV2, les résultats obtenus sont plus contrastés: de 77% en allemand à 81% en provençal et à 91% en anglais. Quant au chinois et à



l'arabe, compte tenu de l'effectif très faible, les résultats enregistrés cette année ne sont pas significatifs.

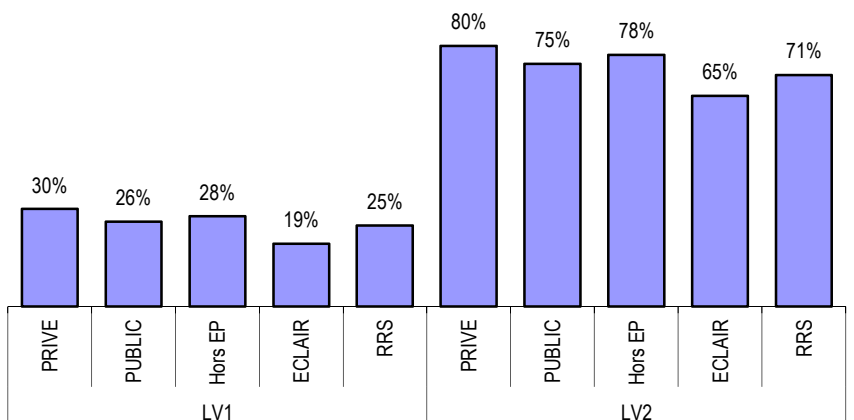
Taux d'élèves ayant atteint le niveau visé à l'écrit par département et langue (niveau "B1" en LV1 / "A2 ou plus" en LV2)



Comme pour la compréhension de l'oral les résultats départementaux sont globalement homogènes pour les LV2 les plus courantes mais aussi en LV1 anglais.

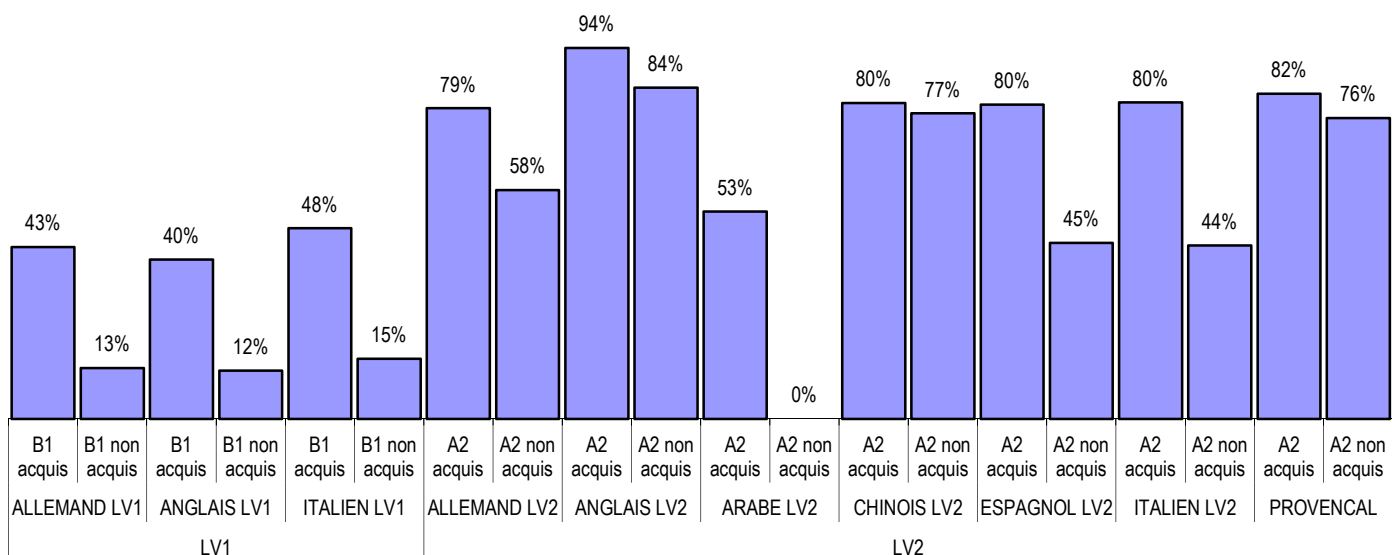
Pour ce qui concerne le type de collège, sous l'angle du secteur d'enseignement (public ou privé) comme sous celui de l'Education Prioritaire, on retrouve le même constat que pour la compréhension orale à cette différence près que les écarts sont relativement plus faibles.

Taux d'élèves ayant atteint le niveau (B1 en LV1 - A2 ou plus en LV2) à l'écrit selon le type de collège



Enfin, parmi les langues les plus courantes, les élèves ayant atteint le niveau en compréhension orale ont, par rapport à ceux qui ne l'auraient pas acquis, plus fréquemment acquis ce même niveau en expression écrite : en LV1 Allemand, 43% des élèves ayant le B1 en compréhension orale l'ont aussi en expression écrite alors que ce taux est de 13% pour les élèves n'ayant pas obtenu le B1 à l'oral.

Taux d'élèves ayant atteint le niveau visé à l'écrit (niveau "B1" en LV1 / "A2 ou plus" en LV2) selon le niveau à l'Oral



Niveau en compréhension orale

ANNEXE :
Descripteurs des niveaux
A2 et B1

ACTIVITE	Niveau A2	Niveau B1
Compréhension orale	L'apprenant peut : - comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près (par exemple lui-même, sa famille, les achats, l'environnement proche, le travail) - saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs	L'apprenant peut - comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc - comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui l'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte
Compréhension écrite	L'apprenant peut - lire des textes courts très simples - trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires, etc - comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	L'apprenant peut - comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son travail - comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles
Expression orale en interaction	L'apprenant peut - communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers, - avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.	L'apprenant peut - faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée, - prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité)
Expression orale en continu	L'apprenant peut - utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples sa famille et d'autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.	L'apprenant peut - articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, ses rêves, ses espoirs ou ses buts. - donner brièvement les raisons et explications de ses opinions ou projets. - raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer ses réactions.
Expression écrite	L'apprenant peut - écrire des notes et messages simples et courts - écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	L'apprenant peut - écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui l'intéressent personnellement, - écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.

Source : académie de Strasbourg